



SOIXANTE-TREIZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Point de l'ordre du jour provisoire 13.2

Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire

Novembre 2020

Le CII estime que la participation des infirmières est essentielle pour prévenir les épidémies et les pandémies, de même que pour réduire les risques d'urgence sanitaire existants.

Il est urgent d'accélérer les efforts visant à renforcer les capacités des infirmières à tous les niveaux, de manière à limiter la morbidité et la mortalité ainsi que maintenir le fonctionnement du système de santé et le bien-être de la communauté face aux menaces et aux catastrophes sanitaires persistantes. Le CII a publié récemment une mise à jour de ses compétences de base en matière de soins infirmiers en cas de catastrophe, dans le but d'améliorer la prévention, la préparation, la riposte et le rétablissement en cas de catastrophe. Ces compétences sont à la disposition des États Membres pour appuyer le perfectionnement de leur main-d'œuvre. Le CII encourage l'adoption de ces compétences par les programmes de formation en soins infirmiers, les institutions employant des infirmières et les organisations participant aux interventions en cas de catastrophe et lors de situations d'urgence.

Compte tenu de la contribution vitale des infirmières à la prévention et à la riposte lors d'urgences sanitaires, il est essentiel d'inclure la santé et la sécurité du personnel dans les plans de préparation et de riposte aux urgences sanitaires, à tous les niveaux.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le CII s'est inquiété de ses conséquences sur le personnel de santé, et a mis en garde contre une situation qui affecte notre capacité à répondre à l'urgence sanitaire. Le CII estime que, en moyenne, 10 % des infections touchent le personnel de santé, ce qui représente près de cinq millions de cas. Ce chiffre ne cesse d'augmenter. Malheureusement, de nombreux pays ne recueillent pas ces données. Au moins 1500 infirmières et infirmiers sont décédés dans 44 pays. Mais, en l'absence de données, le chiffre réel pourrait être d'au moins 20 000. Les données sont essentielles pour améliorer les mesures de lutte contre les infections et pour sauver la vie des infirmières et des patients. Pour mettre les choses en perspective, autant d'infirmières et d'infirmiers sont décédés pendant cette pandémie que pendant la Première Guerre mondiale. Le CII appelle une nouvelle fois les États à récolter systématiquement des données normalisées, grâce à des mécanismes clairs de notification et de suivi. Le CII appelle également les gouvernements à prendre les mesures urgentes qui s'imposent pour protéger leur personnel de santé.